

## **Guide pour l'interprétation du profil bio-psycho-social et du plan de soins requis du bénéficiaire**

---

Cet extrait consiste essentiellement en une reproduction du contenu du FRAN. Il s'agit donc en quelque sorte du « dossier PLAISIR » du bénéficiaire.

Cet extrait comprend deux parties:

- le profil du bénéficiaire en terme de maladies, déficiences, incapacités, handicaps, problèmes, etc.; ce profil correspond aux 3 premières pages du FRAN;
- le plan de soins du bénéficiaire pendant la semaine d'observation.

L'interprétation du profil du bénéficiaire est presque immédiate. Cependant, pour obtenir des précisions quant à la signification de chacune des rubriques, le lecteur est invité à se reporter au Manuel de référence du système PLAISIR. Nous n'ajouterons ici que quelques remarques:

- les lettres A et C apparaissant devant chacun des problèmes psychologiques du bénéficiaire signifient respectivement:

A : problème "actif" ou non corrigé

C : problème "corrigé"

- les lettres S, P et R apparaissant devant les moyens de protection signifient respectivement:

S : moyen de protection utilisé souvent

P : moyen de protection utilisé parfois

R : moyen de protection utilisé rarement

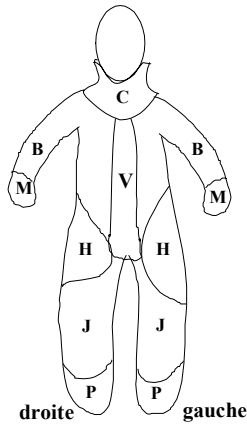
- les chiffres apparaissant sous la rubrique J/s dans le tableau des soins infirmiers (SI) de réadaptation spécifient le nombre de jours/semaine où ces soins sont **donnés**;

- les lettres E et I apparaissant devant les traitements signifient respectivement que:

E : le traitement est **donné** en externe

I : le traitement est **donné** à l'interne

- le niveau de déficience des fonctions psychologiques (mémoire récente, etc.) est mesuré sur une échelle de 1 à 4, où 1 signifie fonction adéquate; 2, fonction légèrement déficiente; 3, fonction modérément déficiente; et 4, fonction sévèrement ou totalement déficiente.



La silhouette, enfin, permet d'illustrer les limitations ou pertes de capacité (immobilité ou amputation) dans l'usage des membres ou parties du corps. Les membres ou parties du corps identifiés dans celle-ci sont les suivants:

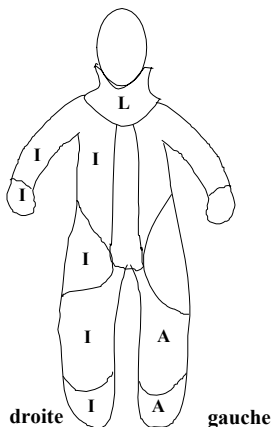
- C : région cervicale
- V : colonne vertébrale
- B : bras
- M : mains
- H : hanches
- J : jambes
- P : pieds

Il est important de noter ici que les lettres C, V, B, M, H, J et P ne sont utilisées ici que pour identifier les différentes parties du corps apparaissant dans la silhouette.

Dans l'extrait, ce ne sont pas ces lettres qui apparaissent mais bien les lettres:

- L pour limitation
- I pour immobilité
- A pour amputation

Exemple:



Le bénéficiaire correspondant à la silhouette ci-contre est:

- 1E: amputé de la jambe gauche
- 2E: paralysé du côté droit
- 3E: limité dans ses mouvements cervicaux

Il n'a pas de problèmes au niveau de la colonne et du côté gauche (excepté son amputation).

- Dans certains établissements, certains bénéficiaires reçoivent **moins** d'une visite médicale par mois. Plutôt que d'imprimer en décimales (0,2; 0,5; etc.) le nombre de visites médicales par mois, on rapporte dans l'extrait le nombre de visites médicales **par an**, et pour signaler ce fait, on fait précéder ce nombre du chiffre 9. Ainsi, quand dans le champ "**Visites médicales/mois**", on lit:

91, cela signifie 1 visite médicale/an

92, cela signifie 2 visites médicales/an

93, cela signifie 3 visites médicales/an

et ainsi de suite.

Le champ « Classe » donne la classe du bénéficiaire dans la classification PRN à 15 classes. Dans les CHSLD, il est tout à fait exceptionnel de trouver des bénéficiaires de classe 8 et plus.

La seconde partie de l'extrait fournit le plan de soins du bénéficiaire. Le plan de soins est divisé en quatre champs:

- dans le premier champ apparaissent les libellés des actions de soins requises par le bénéficiaire;
- dans le second champ apparaissent les jours de la semaine pendant lesquels les différentes actions de soins sont requises;
- dans le troisième champ, on trouve un code qui indique sous quelle forme l'horaire journalier de chaque action de soins est fourni dans le quatrième champ. Ces codes ont la signification suivante:

**H : indique que l'horaire de l'action de soins est donné en terme du nombre de fois qu'elle est requise à chaque heure de la journée**

Exemple:

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3
						1																	

indique que l'action de soins est requise 1 fois à 6 heures, 1 fois à 9 heures, 2 fois à 14 heures et 1 fois à 19 heures.

**D :** indique que l'horaire de l'action de soins est fourni par l'heure à laquelle elle débute et l'heure à laquelle elle prend fin

Exemple:

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3
D											F												

indique que l'action de soins débute à 09 heures et se termine à 22 heures.

**F:** indique que l'horaire de l'action de soins est spécifié en terme du nombre de fois que l'action est requise à chaque quart (période de travail)

Exemple:

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3
1 fois							3 fois							1 fois									

indique que l'action de soins est requise 1 fois la nuit, 3 fois le jour et 2 fois le soir.

**P:** indique que l'horaire est spécifié en terme de la distribution du temps global de l'action de soins entre les quarts (périodes) de travail

Exemple:

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3
15 %							50 %							35 %									

indique que 15% du temps global requis par l'action de soins par 24 heures doit être consacré à celle-ci pendant le quart de nuit, 50% pendant le quart de jour, et la balance pendant le quart de soir.

**C: indique que l'horaire est spécifié simplement en identifiant le ou les quarts de travail pendant lesquels l'action de soins est requise**

Exemple:

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3
								<hr/>															
0								1								0							

signifie que l'action de soins est requise pendant le quart de jour seulement.

**A: indique que l'horaire est spécifié en terme de l'heure de début de l'action de soins et de sa durée.** De plus, pour les actions dont l'horaire est de type A, on précise, en plus, dans le quatrième champ du plan de soins, le nombre d'intervenants offrant l'action et le nombre de personnes composant le groupe bénéficiant de l'action

Exemple:

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3
<hr/>																							
12 bénéficiaires - 1 intervenant - à 14 h 00 pour 50 minutes																							

signifie que l'action de soins qui débute à 14h00 et dure 50 minutes concerne un groupe de 12 bénéficiaires et est exécutée par un intervenant.

- Pour les horaires de type H, apparaît normalement le chiffre 1 à la verticale de l'heure à laquelle l'action de soins est requise. Exceptionnellement, on verra apparaître des 2, des 3... dans le cas d'actions comme: orthèse, pansement, plaie à l'air, bandage, etc. Cela ne signifie pas qu'on fait, par exemple, deux fois le même pansement à la même heure, mais bien que deux pansements différents sont requis à la même heure.

- Les horaires de type D ("**début/fin**") spécifient à quel moment commence une action de soins et à quel moment elle se termine. Or, plusieurs situations sont possibles dans un tel cas, et pour rendre compte de ces différentes situations, les conventions suivantes ont été adoptées:

X si l'action débute et finit à l'intérieur de la même journée, on met l'initiale de la journée en question dans le champ "**horaire-semaine**";

X si l'action débute durant la journée *x* et se termine pendant la journée *y*, on met *d* vis-à-vis de la position de la journée *x* dans le champ "**horaire-semaine**" et *f* à la position de la journée *y* dans le champ "**horaire-semaine**";

X si l'action dure moins d'une heure (débute et finit dans la même heure), on met *m* vis-à-vis de la position de l'heure en question dans le champ "**horaire-journée**";

X si l'action débute à l'heure *x* et finit à l'heure *y*, on met *d* vis-à-vis de la position de l'heure *x* dans le champ "**horaire-journée**" et *f* vis-à-vis de la position de l'heure *y* dans le champ "**horaire-journée**".

Ces conventions sont illustrées dans les exemples suivants:

### Cas 1

*Exemple:* action 0110 - oxygène

L	m	M	J	V	S	D	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3
d	d	d	d	d	d	d		d									d									d				
f	f	f	f	f	f	f				f										f									f	

Dans cet exemple, le bénéficiaire requiert de l'oxygène chaque jour de la semaine, trois fois par jour pour une période de 2 à 3 heures (à 01h, 10h et 19h).

Dans l'extrait, cette situation a été représentée de la façon suivante :

L	m	M	J	V	S	D																								
							d		f						d		f									d		f		

## Cas 2

*Exemple:* action 0110 - oxygène

L	m	M	J	V	S	D	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3
d	d	d	d	d	d	d									d					d				d						
f	f	f	f	f	f	f									f					f				f						

Dans cet exemple, le bénéficiaire requiert de l'oxygène à chaque jour de la semaine, trois fois par jour pendant une heure ou moins (à 08h, 12h, 16h).

Dans l'extrait, cette situation a été représentée de la façon suivante:

L	m	M	J	V	S	D																									
							m								m																

## Cas 3

*Exemple:* action 0110 - oxygène

L	m	M	J	V	S	D	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3
d			d																											d
	f			f											f															

Dans cet exemple, le bénéficiaire requiert de l'oxygène deux fois par semaine, du lundi à 21h au mardi à 07h, et du jeudi à 21h au vendredi à 07h.

Dans l'extrait, cette situation a été représentée de la manière suivante:

d	f														f																d
---	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	---